

Mars 2015

DE JUNIAC : un modèle d'ouverture, de solidarité et de progrès social !

Juillet 2013, la « Charte éthique et sociale » que le groupe Air France-KLM a signé avec certaines organisations syndicales revendique « **la vision d'un monde ouvert et solidaire, celui dans lequel l'économie responsable se conjugue au progrès social ...** » !

Décembre 2014, lors des « Entretiens de Royaumont » (*séminaires chicos de personnalités du monde politique et de l'économie, un des nombreux relais de l'idéologie ultra libérale, financée par Air France entre autres*), De Juniac s'est épanché sur les grèves pour préserver des acquis sociaux « **intangibles et irréversibles** » et affirmant « **les acquis sociaux, ça ne peut qu'évoluer ...** » - évidemment dans le sens d'une régression dans son esprit !

Pour finir, il a cité les propos du patron de Qatar Airways au sujet des grévistes : « **M. De Juniac, chez nous, c'est juste pas possible. Chez nous, on les aurait tous envoyés en prison** » et De Juniac de répondre : « **Ben, pas chez nous...** »

(Réf. : Canard enchaîné du 4 mars ; vidéo : <http://www.sud-aerien.org/?Sieur-de-Juniac-et-les-acquis>)

De Juniac veut criminaliser le syndicalisme de lutte au sein d'Air France !

En février 2012, SUD Aérien publiait un tract dénonçant le voyage en famille de P. H Gourgeon, ex-PDG d'Air France, à destination de l'île Maurice, en classe Affaires ... pour 24,37 €!

Plus récemment, en juillet 2013, SUD Aérien publiait sur son site internet une copie d'écran informant que la chanteuse C. Bruni avait, pour faire la promotion d'un album, bénéficié d'un billet aller-retour en première pour New York, billet à tarif public autour de 10 000 € ... facturé 500 € !

Tout ceci s'étant produit dans le contexte social des plans Transform d'air France, avec blocage des rémunérations et 8000 suppressions d'emplois ... en attendant le prochain après les élections !

Dans ce contexte, il nous a paru évident de jouer notre rôle de lanceur d'alerte auprès des salariés et des médias !

En effet, au moment où la Direction d'Air France diffuse une propagande permanente sur la « solidarité de tous » pour réduire les coûts ... elle attribue des billets gratuits ou quasi gratuits à des notabilités qui ont largement les moyens de se les offrir.

Peu après ces affaires, la direction d'AF communiquait auprès des médias pour reconnaître qu'elle attribuait des billets gratuits à ... des centaines de personnalités, que l'on peut imaginer issues du monde politique, économique et des médias !

Effectivement, les dirigeants et les actionnaires d'AF peuvent faire le choix de ces largesses ... Mais, en tant que syndicalistes, nous avons le devoir et la légitimité de critiquer ces choix !

... / ...

... Pour Air France, cela fait de nous des délinquants !

Aujourd'hui, l'ex-directeur de publication du site internet du syndicat national SUD Aérien, Pierre Contesenne, est mis en examen au pénal devant le Tribunal de Grand Instance de Bobigny pour :

« **recel de vol, abus de confiance, recel d'abus de confiance, divulgation illégale volontaire de données, recel de délit** » et est convoqué par un Juge d'Instruction ... Rien que ça !!!

Alors que ces informations sur les billets gratuits ont circulé dans toute l'entreprise par mails et sms, bien des jours avant la publication sur notre site, la direction d'AF nous accuse d'avoir « piraté » le système informatique de réservation passagers ... **accusation délirante qui prêterait à rire si elle ne nous obligeait pas à subir une accusation au pénal !**

Rappelons par ailleurs que ces données accessibles via Amadeus - les dossiers PNR (*pour Passenger Name Record*) - sont accessibles par différentes administrations et agences américaines (Douanes, Transport Security Agency, FBI, CIA ...) depuis 2003, suite aux attentats de 2001 et seront bientôt peut-être accessibles au niveau européen, c'est à dire au final par l'ensemble des cics aériennes et des administrations de douanes et de police
au **niveau mondial !**

En conclusion, cette mise en examen scandaleuse est en fait l'hommage du vice à la vertu !!!

Alors que la Direction d'Air France ne pratique aucune transparence sur les privilèges dont bénéficient ainsi des dirigeants ou anciens dirigeants de la compagnie et certaines « personnalités de la haute ... », nous prétendons, nous, SUD Aérien, jouer notre rôle de syndicat, rôle qu'ont oublié beaucoup d'autres syndicats au sein d'Air France :

- Nous informons systématiquement les salariés de ce qui se passe dans les instances où nous siégeons et aussi des situations difficiles vécues par des salariés de la compagnie,
- Nous informons systématiquement des données économiques et sociales qui concernent les salariés,
- Nous informons et continuerons à informer les salariés et la presse des petits privilèges distribués à certains, comme les billets réservés gratuits et les « retraites chapeaux » dont continuent à bénéficier plusieurs dizaines de hauts cadres de la compagnie.

Bref, ni saints, ni martyrs, tout simplement syndicalistes... !

Le Bureau national SUD Aérien

SUD Aérien – BP 30 - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX

Tél : 01.41.75.20.85 - Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : sudaf@wanadoo.fr

Site web : sud-aerien.org

